

Annexe A

Règlement RV-2007-06-24

Travaux de vidange de boues Station d'épuration du secteur Saint-Jean-Chrysostome

Travaux;	Pompage, déshydratation, transport et disposition de 18 500 mètres cubes de boues Siccité de 5 % soit 925 tonnes métriques base sèche X 590 \$ la T.M.S	545 750 \$
Taxes nettes (7.95 %)		43 250 \$
Frais de financement (7 %)		41 000 \$
TOTAL;		<u>630 000 \$</u>



Louis Dodier, ing.
Chef du service du traitement des eaux

Le 30 mars 2007